

DEPARTEMENT

ARDECHE

République Française
Nom de l'assemblée

CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

en exercice: 15

Présents : 12

Votants: 14

Séance du vendredi 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet l'assemblée régulièrement convoqué le 06 juillet 2020, s'est réuni sous la présidence de Matthieu SALEL.

Sont présents: Matthieu SALEL, Marie-Hélène CHOTIN, Francis CHABANE, Jean-Claude BLANC, Manon REYNOUARD, Régine LEMESRE, Edouard LEVEUGLE, Josette BARAILLE, Géry BEDAGUE, Virginie MOUSSELIN, Anthony CHARBONNEYRE, Nathalie GEORGES

Représentés: Nadine PIERRARD, Eric POUGET

Excuses:

Absents: Raoul L'HERMINIER

Secrétaire de séance: Manon REYNOUARD

Objet: DEMANDE DE SUBVENTION - - DE 2020 034

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la construction d'une nouvelle crèche intercommunale le bâtiment de l'ancienne crèche revenait de fait dans le patrimoine foncier de la commune.

L'équipe municipal précédente, en 2019 on fait le choix d'y installer les locaux de la Mairie. Pour concrétiser ce changement il a fallu avant tout réaliser des travaux de remise à neuf (peinture, sols, aménagement de bureaux, électrification, téléphonie etc..).

Ces travaux ont été réalisé pour un montant de 55 000 €.

Aujourd'hui, pour finaliser l'aménagement extérieur de la nouvelle mairie, des travaux extérieur seraient nécessaires dont les dépenses s'élèveraient à environ 50 000 € (36 000 € pour le revêtement extérieur et 14 000 € pour l'achat de bancs, tables, jardinières).

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est possible de recourir à des subventions pour ces travaux d'aménagement extérieur.

Il propose au Conseil Municipal de déposer des dossiers d'aides financières auprès de la DETR ainsi que la Région.

Après délibération le Conseil Municipal est d'accord avec la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise :

- à déposer des dossiers de demande de subvention auprès de la DETR et de la Région
- et de signer tous les documents nécessaires pour l'obtention de ces aides financières.

Objet: SALLES POLYVALENTES - VALIDATION DU REGLEMENT - DE 2020 035

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les tarifs et locations des salles avaient été votés en 2019 DM n° 7 en date du 15 janvier, et que celle-ci ne nécessitait pas de changement.

Par contre il propose d'établir un règlement d'utilisation des salles de Rosières et Balbiac pour mieux réglementer les locations.

Après lecture du règlement,

Après discussions,

L'ensemble du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, est d'accord avec la proposition de Monsieur le Maire et valide le règlement d'utilisation des salles.

Objet: SENATORIALES - ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS - DE 2020 036

Le conseil municipal s'est réuni le 10 Juillet à 20 H 30 heures

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénatoriales,

Vu la circulaire préfectorale

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Régine LEMESRE et Mr Jean-Claude BLANC, Mme Manon REYNOUARD et Mme Nathalie GEORGES.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées : "Electeurs rosiérois - Sénatoriales 2020"

Il présente la liste des titulaires et des suppléants :

La liste des Délégués Titulaires est composée par Monsieur Matthieu SALEL, Mme Marie-Hélène CHOTIN et Mr Francis CHABANE.

La liste des des Délégués suppléants est composée par Mme Nadine PIERRARD-TEYSSIER, Mr Jean-Claude BLANC et Mme Nathalie GEORGES.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégués titulaires

- Mr Matthieu SALEL : 14 voix
- Mme Marie-Hélène CHOTIN : 14 voix
- Mr Francis CHABANE : 14 voix

Mr Matthieu SALEL, Mme Marie-Hélène CHOTIN et Mr Francis CHABANE ayant obtenu la majorité absolue sont désignés **Délégués Titulaires**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégués suppléants

- Mme Nadine PIERRARD-TEYSSIER : 14 voix
- Mr Jean-Claude BLANC : 14 voix
- Mme Nathalie GEORGES : 14 voix

Mme Nadine PIERRARD-TEYSSIER, Mr Jean-Claude BLANC et Mme Nathalie GEORGES ayant obtenu la majorité absolue sont désignés **Délégués Suppléants**

Fait et délibéré le 10 juillet 2020